



## Paroles dérangeantes

-----  
Par Souris

Bonjour . Mon fils s'est fait virer pour avoir voler 58 euros dans la boutique ou il était embauché . Il a présenté ses excuses à la gérante et lui a rendu l'argent . Depuis cette gérante est allé trouver le nouvel employeur de mon fils ainsi que d'autres commerçants pour les informer de cette histoire . A t'elle le droit ? Merci de votre réponse, cordialement .